

« Une contradiction permanente entre l'impulsion politique et les moyens » (B. Bobkiewicz, SNPDEN-Unsa)

« Il y a une contradiction permanente entre l'impulsion politique qu'on donne et les moyens qu'on attribue », déclare Bruno Bobkiewicz Secrétaire général du SNPDEN-Unsa, le 12/09/2025. Il dénonce la baisse des dotations des établissements scolaires, tous dispositifs confondus (Pacte enseignant, HSE Heures supplémentaires effectives, IMP Indemnité pour mission particulière, pass culture), pour la rentrée scolaire 2025.

Il s'appuie sur l'enquête réalisée par le syndicat auprès de ses adhérents et qui a recueilli 2 000 réponses. « La majorité des répondants sont insatisfaits ou très insatisfaits concernant la stabilité des moyens ».

Dans le détail :

- 79,5 % des répondants indiquent une dotation de parts de pacte inférieure à 2024 ; elle est supérieure dans 2 % des établissements
- 37 % des Perdir indiquent une baisse des HSE et 34 % ne connaissent pas encore leur dotation ;
- 37 % notent une baisse des IMP ; 52 % indiquent une stabilité.

Ainsi, 75 % des personnels de direction affirment que leur dotation en HSE ne couvre pas les besoins. Ils sont 70 % concernant le pacte enseignant.

Concernant le pacte, Bruno Bobkiewicz estime que « le dispositif a du plomb dans l'aile faute de budget. Le ministère a décidé de recentrer les missions autour du RCD et Devoirs faits mais les enveloppes ont largement diminué. Le dispositif était entré dans le paysage, on nous a beaucoup incités à solliciter ce dispositif, mais en parallèle, la courbe des moyens baisse ».

« C'est très démobilisateur pour les équipes car nous nous sommes beaucoup appuyés sur le pacte pour valoriser des collègues travaillant sur des projets ».

Par ailleurs, « certains dispositifs mis en place dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle s'appuyaient sur le pacte. Nous aurons donc moins de capacité à les alimenter ».

Une rentrée 2025 qui aurait pu être « encore plus sereine »

« Cette rentrée 2025 n'est pas complètement bouleversée, mais elle aurait pu être encore plus sereine et calme si le niveau de contrariété des personnels de direction n'était pas renforcé par le fait d'apprendre certaines décisions lors de la conférence de presse de la ministre le 27/08. »

Il fait référence aux annonces concernant la mise en place d'un « projet d'évaluation » dans chaque établissement avant les vacances de la Toussaint et la séance de formation des enseignants, par les personnels de direction, sur les biais de genre avant le 15/09.

« Il n'y a rien de pire que d'apprendre les choses la veille pour le lendemain », indique-t-il en soulignant la publication tardive de la circulaire de rentrée le 03/07 et les dernières directives de la Dgesco

Directeur(trice) général(e) de l'enseignement scolaire communiquées le 28/08.

Le Secrétaire général(e) pointe également le retard sur l'annonce des crédits du Pass culture pour l'année scolaire 2025-2026 ainsi que « la plateforme pour les évaluations nationales qui est seulement opérationnelle depuis le 05/09 à 14h alors que les évaluations commencent le 15/09 ».

- 68 % des personnels de direction mécontents des choix ministériels

- 68 % des personnels interrogés sont insatisfaits ou très insatisfaits des orientations et des choix ministériels à la rentrée 2025, selon l'enquête du SNPDEN-Unsa.

« Ce n'est évidemment pas très positif et ça l'est encore moins que d'habitude », analyse Bruno Bobkiewicz. Il souligne que 71 % des répondants sont insatisfaits de la communication de ces orientations envers les personnels de direction.

« Plus les années passent, plus l'institution perd ses cadres », déclare-t-il, en précisant que ceci est aussi valable pour les inspecteurs.

Face aux choix ministériels, « il n'est pas question de défiance, mais il y a l'idée que "de toute façon, je n'ai pas les moyens de l'ambition et dans deux mois, tu n'es plus là". Le contexte politique est un paramètre important dans la prise de distance des collègues. Nous avons vécu une séquence politique telle, avec un nombre de ministres incroyables en quelques mois, que tout le monde prend de la distance ».

Concernant la gestion des examens, le taux de satisfaction des chefs d'établissement atteint 58 % à la rentrée 2025. « Il y a des points positifs. Ce n'est pas que les examens ne sont plus un sujet, mais nous avons beaucoup progressé notamment sur les outils utilisés qui sont plus performants. Le scan des copies, la numérisation, la correction en ligne, tout cela est désormais positivement reçu par les collègues », commente le secrétaire général.

Fort taux d'insatisfaction pour la réforme de la voie professionnelle

La mise en place de la réforme de la voie professionnelle enregistre un taux d'insatisfaction de 61 % et seulement 3 % de satisfaction. Cela concerne surtout la mise en place en 2024-2025 du parcours différencié ou « sortie en Y » en terminale pour les élèves souhaitant poursuivre en études supérieures.

Bruno Bobkiewicz rappelle que le SNPDEN-Unsa était favorable à la sortie en Y car « on sait que la réussite des élèves de bac professionnel en BTS

Brevet de technicien supérieur notamment n'est pas très bonne. Il faut continuer à avoir une attention, mais le parcours différencié tel qu'il a été construit n'a pas fonctionné ».

Selon lui, il y a eu un « problème de calendrier avec tout positionné en fin d'année et un problème d'anticipation des examens qui a entraîné des absences massives des élèves, comme on l'avait vécu avec les épreuves anticipées de spécialité du baccalauréat général placées au mois de mars ».

Groupes de besoins

La mise en place des groupes de besoins enregistre également un faible taux de satisfaction (12 %) et un fort taux d'insatisfaction (70 %) parmi les personnels de direction.

Pour la rentrée 2025, seulement 58 % des chefs d'établissement ont mis en place des groupes sur l'ensemble du volume horaire. 13 % déclarent ne pas les avoir mis en place. « Ce sont des chiffres moins bons qu'en 2024 », précise Bruno Bobkiewicz.

Au moins un personnel manquant dans 60 % des établissements

Concernant le manque de personnels dans les établissements, « il continue d'y avoir des tensions mais il faut quand même reconnaître que les rectorats se sont mobilisés. Certains ont anticipé et mis en place des cellules de rentrée ».

Néanmoins, « il manque au moins un personnel dans 60 % des établissements. C'est un chiffre meilleur d'un point par rapport à la rentrée 2024 ».

Dans le détail, les résultats de l'enquête indiquent qu'il manque :

- un enseignant dans 27 % des établissements et plus d'un enseignant dans 33 % ;
- un AESH dans 17 % des établissements et plus d'un dans 24 % ;
- un Psy-EN dans 15 % des établissements ;
- un AED dans 14 % des établissements et plus d'un dans 6 % ;
- un CPE dans 5 % des établissements et plus d'un dans 0,6 % ;
- un personnel de direction dans 6 % des établissements et plus d'un dans 6 %.

Concernant les manques de personnels de direction, le secrétaire général indique que la SNPDEN « va travailler avec la direction de l'encadrement du ministère à un tableau de bord pour identifier nationalement le nombre de situations où un personnel de direction est remplacé par une autre personne. Nous pressentons qu'il y a de plus en plus de collègues qui ne sont pas là où ils doivent être ».

Il donne l'exemple de l'académie de Versailles, où les secrétaires académiques rapportent un taux d'environ 5 % de délégations rectorales chez les personnels de direction.

Pause numérique et « portable en pause »

Le SNPDEN a également interrogé les personnels de direction sur la mise en place du dispositif « Portable en pause » :

- 66,8 % déclarent ne pas le mettre en place,
- 4,6 % ne savent pas encore,
- et 8,5 % l'ont mis en place.
- Par ailleurs, 43 % se disent favorables à la mesure mais la trouvent difficile à mettre en place et 19 % attendent une dotation spécifique.

« Il faut rappeler que, sur cette question, quasiment rien n'est écrit. C'est surtout de la communication orale », indique Bruno Bobkiewicz, qui souligne que, depuis la loi de 2018, l'utilisation du téléphone portable au collège est déjà très faible.

« Il y avait d'autres sujets de priorité. La profession ne demandait rien mais cela la met sous tension et en incapacité de répondre à une commande institutionnelle. Quand on est représentant de l'État, ce n'est pas facile à vivre. »

En revanche, il revient sur la pause numérique, c'est-à-dire l'interruption des services numériques le soir et le week-end. 68 % des personnels interrogés y sont favorables ou très favorables.

« C'est un sujet que nous portons depuis un moment. C'est un vrai sujet de faire en sorte que l'éducation nationale n'alimente pas cette addiction à la connexion par la publication d'une note ou d'un nouveau devoir à 23 heures. »

« Tout n'est pas complètement opérationnel à ce stade. Les ENT n'ont pas forcément eu le temps de faire des mises à jour, parce que c'était une décision tardive du ministère. Mais nous avançons progressivement vers une vraie pause numérique : de 20h à 7h, les dimanches et les jours fériés. »

Bruno Bobkiewicz précise que les enseignants continuent à avoir accès à la plateforme mais les informations ne sont pas envoyées lors des temps de « pause numérique ». Il souligne également que la messagerie de Pronote est désactivée pendant les pauses, mais cela ne concerne pour le moment que Pronote et non l'ensemble des ENT.

Contrôle continu : idée d'une « harmonisation externe »

« Nous avons été très contrariés de voir apparaître un petit chapitre, pas bien clair, dans la circulaire de rentrée du mois de juillet, autour de l'évaluation », indique Bruno Bobkiewicz. Lors de sa conférence de rentrée le 27/08, Élisabeth Borne, alors ministre de l'éducation nationale et de l'ESR

Enseignement supérieur et recherche, avait ensuite annoncé la mise en place de « projets d'évaluation » au lycée. Une circulaire parue le 28/08 détaille le dispositif.

« La question de l'équité face à la note, d'un établissement à l'autre, d'un professeur à l'autre, d'une matière à l'autre, est un sujet mais ce n'est pas le plan local d'évaluation, commandé à la dernière minute, qui va régler cela », affirme le secrétaire général du SNPDEN.

« Il ne faut pas s'interdire une harmonisation des notes externes », déclare-t-il. « Cela existe, Caroline Pascal [la Dgesco] l'a indiqué, mais cela concerne moins de 2 % des établissements. »

« Il s'agit de la capacité à faire une péréquation quand il y a effectivement des enseignants qui notent trop fort ou trop faible. Mais il faut que ce soit une intervention externe, car en tant que personnel de direction, réglementairement, je ne peux pas modifier la note mais une commission peut le faire. »

« Il faudrait qu'on se réunisse avec le ministère et avec Parcoursup pour étudier ces éventualités. Mais je pense que cela ne sera pas acceptable dans l'opinion enseignante, mais cela sera acceptable pour l'opinion publique ».

COPYRIGHT NEWS TANK